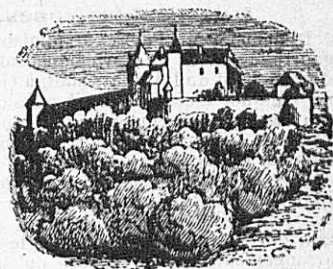




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
 Suisse 25 »
 Etranger 30 »
 Annonces mortuaires
 et rétractations 30 »
 Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

ABONNEMENTS
 Suisse 1 an Fr. 9.—
 » 6 mois » 4.50
 Etranger 1 an » 16.—
 » 6 mois » 8.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

Téléph. Appart. : 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau : 150

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

HORAIRE BULLE ROMONT : BULLE, arr. 9²⁰ 11⁴⁷ (d. j. f. 14³²) 15⁰⁵ 20¹² - BULLE, dép. 7²³ (7⁵⁸) 10 - 13⁰⁸ 17⁰⁸

La politique d'intérêts matériels.

Comme l'être humain est composé du corps et de l'âme, ainsi la conduite des affaires d'un pays doit tenir compte de l'idéologie et des intérêts matériels.

Dès que la balance penche trop fortement d'un côté ou de l'autre, un déséquilibre se produit et la barque n'avance plus que par à-coups dangereux. Mais, l'idée et l'intérêt général doivent dominer la situation.

C'est ce que souligne avec une compétence remarquable M. Albert Picot, du bureau de Genève, dans sa brochure, éditée à Glaris et intitulée « Les dangers de la politique d'intérêts matériels ». Ce travail, d'une documentation sérieuse et d'une haute portée morale et patriotique, a été présenté à l'assemblée générale de la Nouvelle Société helvétique, le 25 septembre 1927. Il serait souverainement souhaitable que les politiciens militants qui basent leur activité sur la lutte des classes et l'intérêt immédiat et unique d'une corporation en pressent connaissance et le méditent avant de faire appel aux bas appétits des masses électorales. Le seul reproche, si l'observation que nous formulons peut être désignée sous ce vocable, qui puisse être adressé peut-être à l'ouvrage est qu'il ne tient pas assez compte du fait que la destinée de l'homme sur la terre n'est pas une fin, mais un moyen. La thèse de M. Picot, présentée en fonction de cette carence de l'immortalité humaine, pêche par la base parce qu'elle situe le citoyen comme n'ayant à s'occuper et à tenir compte que des choses qui ont trait à son séjour ici-bas.

Pour le reste, les vues du distingué sociologue sont élevées et méritent d'être approfondies et traduites dans la pratique, pour le plus grand bien de notre chère Suisse.

M. Picot estime que la démocratie est une institution qui s'est assise sur cette idée du respect dû à la personnalité humaine. L'interprétation est idéale. « Il y a en chacun, dit-il, même le plus pauvre et le plus déshérité, une valeur propre, une dignité personnelle, une conscience, un élément irréductible que l'homme doit à l'homme de respecter ». C'est ce respect de la dignité humaine qui, selon l'érudite polémiste, a poussé peu à peu le christianisme à supprimer l'esclavage et l'époque moderne à affirmer l'égalité civile, l'égalité politique, la solidarité humaine.

« Cette reconnaissance de la dignité de l'homme a les conséquences les plus étendues dans le monde de la politique. Elle postule que les hommes ne sont pas « homines hominibus lupi », c'est-à-dire des êtres en lutte sauvage les uns contre les autres, mais forment une communauté fraternelle ».

Que de hautes et superbes leçons de belle politique renferment ces quelques lignes ! Il faudrait qu'elles soient gravées au cœur de tous les citoyens de bonne foi et de bonne volonté. Que d'erreurs, que d'injustices sociales seraient évitées si les humains mettaient en pratique cette formule suivant laquelle ils ne doivent point se dévorer entre eux ! C'est pourquoi la domi-

nation tyrannique des despotes comme la lutte des classes sont un crime de lèse-humanité. C'est pourquoi les organisations qui se donnent pour but de s'élever dans le domaine matériel en foulant aux pieds l'intérêt d'autrui accomplissent une détestable besogne et posent les bases des guerres civiles, des révolutions, des dictatures, de l'arbitraire et de l'illégalité.

Toutes les régressions politiques et sociales qui semblent se dessiner d'une façon très nette, de nos jours, jusques en plein pays de Fribourg, procèdent du fait que l'on méprise cette idée que l'homme est un être digne de respect en tant que tel et que nul n'a le droit de limiter la liberté que lui accordent à la fois le Créateur et la Constitution, par des mesures vexatoires et des procédés dégradants. Un gouvernement qui méprise sont indignes de la démocratie et une insulte publique à la correction sociale. Aussi ne nous dresserons-nous jamais assez énergiquement contre tout ce qui, soit par ambition, soit par appât matériel, ravale le citoyen et tente de l'assujettir au caprice d'un autre citoyen.

Les groupements matériels ont le droit d'exister. Ils existent de fait. Mais il faut qu'ils restent chez eux, qu'ils comprennent que d'autres intérêts que les leurs sont en jeu et prétendent à une place au soleil. Ils doivent s'incliner devant l'intérêt général et s'effacer quand la patrie réclame ses droits.

(A suivre).

Petite Revue.

ÉTRANGER

Rome et Varsovie.

MM. Zaleski et Mussolini ont constaté la « concordance de leurs vues » sur les affaires européennes. C'est en somme le seul renseignement que communique la presse italienne, après les deux entrevues qui ont mis en tête à tête les deux hommes d'Etat.

Nous le disions, une grande prudence s'impose si l'on veut analyser et apprécier selon les limites de la raison ces pourparlers politiques entre représentants de deux nations qui se rendent visite. Rien, du reste, n'a transpiré des entretiens de Rome et rien n'autorise à affirmer, comme le font certains journaux allemands, qu'ils détermineront un changement de la politique polonaise en Europe centrale et orientale. Naturellement, les journaux italiens, s'ils ne possèdent aucune précision sur la portée des questions étudiées par MM. Zaleski et Mussolini, essayent néanmoins de leur attacher une importance capitale. Ils sont plus ou moins dans leur rôle en le faisant. Au dehors, il faut prendre l'événement pour ce qu'il est et comme il est. Attribuer immédiatement un caractère de complot contre la paix, de marchandage intéressé à chaque démonstration d'amitié que se témoignent deux pays par l'entremise de leurs chefs est une tendance malhonnête et qui sème la suspicion et la zizanie entre les peuples.

Dans le cas particulier, la situation se précise tellement d'elle-même qu'aller au-delà des possibilités actuelles constitue une atteinte à la logique. D'ailleurs, il suf-

fit de faire montre d'un peu de patience.

M. Zaleski est en ce moment à Naples. On pense généralement qu'avant son départ de l'Italie, le ministre polonais passera encore à Rome et reverra le Duce, son ami personnel. Ce n'est qu'à son retour en Pologne que l'on pourra peut-être obtenir certains renseignements sur son activité diplomatique au pays du fascisme.

On sait dans quelles conditions la Pologne est sortie de ses cendres. On sait à qui elle le doit. Jusqu'ici sa reconnaissance et sa sympathie ne se sont jamais démenties. Son intérêt bien compris lui a dicté de se rapprocher de la France, sa mère, et des nations de la Petite-Entente, ses sœurs. Aucun motif nouveau ne l'autorisait à adopter d'autres directives. Il est bien naturel, d'autre part, que M. Zaleski profite des amitiés qu'il s'est créées à Rome pour en faire bénéficier son pays.

La politique de paix, d'accords, pratiquée par Varsovie, se cherche de nouveaux débouchés, et c'est tout. Rien de plus naturel et de plus louable que cela. Ceux qui veulent donner un autre sens au rapprochement polono-italien sont sûrement en dehors de la vérité. Nous irons plus loin, en affirmant qu'ils cherchent peut-être à pêcher en eau trouble et à créer entre la Pologne et le Reich un état de fait mettant toute possibilité d'entente et de bonne harmonie à la porte. C'est là de bien vilain travail, à une heure où l'on tente par tous les moyens d'établir sur le continent européen le règne tant désiré de la paix.

La Pologne sait trop bien que s'éloigner du statu quo et de l'esprit des traités serait pour elle la plus grave menace à son intégrité territoriale et un danger plus gros encore pour la paix de l'Europe. Son attitude à Genève proteste contre un tel soupçon à l'endroit de la vaillante république qui sut si bien se défendre contre le bolchévisme, les à-coups de sa politique intérieure et les intrigues de ses puissants voisins.

Ce pays ne mérite que de la considération et de la sympathie. La demi-dictature du maréchal Pilsudski est arrivée à temps et s'est manifestée à bon escient. On aperçoit déjà les efforts que tente le héros polonais pour revenir au parlementarisme, dès que la situation politique intérieure le permettra. M. Zaleski n'est pas allé à Rome prendre des leçons d'autocratie.

Un grand congrès politico-pédagogique.

Un congrès très intéressant par la signification que lui donnent le moment actuel et les tendances qui s'y font jour se tient en ce moment à Berlin.

C'est celui des associations d'instituteurs. Un délégué de chaque organisation nationale y prend la parole. On est surpris de constater, encore une fois, combien la France tient de place dans toutes ces manifestations internationales, au point de vue idée. C'est ainsi que le délégué du syndicat national des instituteurs de France, M. Peron, a lu une longue déclaration, devant les représentants de quatorze nations européennes.

Il a dit notamment que la présence à Berlin des délégués de la France est un acte de foi et de volonté. « Cette présence, a-t-il dit, signifie que, dans notre pensée, les fauteurs de discorde internationale ne

doivent plus pouvoir compter ni sur l'instituteur français, ni sur l'instituteur allemand pour servir leurs desseins ». Exposant ensuite les grandes lignes du projet de réforme de l'école française, M. Peron a déclaré que son pays allait mettre un soin spécial à éliminer des programmes toutes les paroles, tous les récits, tous les livres susceptibles de créer chez les jeunes Français un esprit hostile aux autres peuples.

Voilà qui est bien parlé européen et qui devrait faire règle dans tous les pays. Plus loin, l'orateur a fait allusion également à la tâche de l'instituteur dans le domaine politique. Il a affirmé avec infiniment de raison que la conduite des destinées politiques et diplomatiques d'un pays n'est pas et ne peut pas être le fait des instituteurs, mais qu'actuellement la direction des affaires dépend beaucoup de l'opinion publique qui, elle, repose pour une bonne part entre leurs mains.

Ces paroles sont sensées. Elles dévoilent le rôle immense que joue l'école dans un pays et il est juste de répéter : « Telle école, telle génération ! »

Comment on réussit à mélanger l'eau et le feu.

Certains journaux rapportent que de graves divergences se sont produites au sein de l'armée rouge entre les organisations communistes et le haut commandement.

Les organisations se plaignent que souvent les officiers se montrent trop sévères avec les soldats. On leur répond que leurs prétentions ruinent l'autorité du commandement. L'affaire sera étudiée et tranchée en haut lieu.

Il est surprenant que l'on parle encore d'autorité au pays de Lénine et que l'on veuille y allier les devoirs de patriote et de soldat avec les principes communistes.

SUISSE

Contre les communistes.

Une assemblée des délégués de l'Union suisse des aiguilleurs et gardes-voie (sous-section de l'Association suisse des cheminots) a, par toutes les voix contre trois (celles des délégués bâlois), décidé d'inviter le comité central à faire dissoudre immédiatement la section de Bâle, dirigée par les communistes, faire séquestrer la fortune de la section et procéder sans retard à la constitution d'une nouvelle section sur la base de l'union syndicale.

Un décès.

Dans la nuit de lundi à mardi est décédé, à Sion, M. le Conseiller d'Etat Kuntschen, qui faisait partie du gouvernement valaisan depuis 1905 et qui s'en va chargé de travail et d'années. M. Kuntschen, malgré ses 79 ans, était resté vert et plein d'enthousiasme. Il y a quinze jours, il était encore à la direction de son département.

L'Union des paysans, le blé et l'alcool.

Dans une récente séance, le grand comité de l'Union suisse des paysans a décidé d'appuyer le projet de réglementation du régime du blé établi par le Conseil fédéral. Pour ce qui concerne la question de l'alcool, de nombreuses modifications sont proposées au projet officiel et l'impression est que les agriculteurs seront plutôt défavorables à la loi, si les amendements proposés ne sont point acceptés.

A BULLE, les 22 et 29 avril, la „CHORALE“, avec le concours de la „CAECILIA“, jouera

L'ARLÉSIENNE

Pièce en 3 actes et 5 tableaux d'Alph. DAUDET
Musique de G. BIZET, pour orchestre et chœurs.

Demandez le livret officiel !

Consultez les affiches.

A propos des zones.

Dimanche, M. Painlevé, ministre de la guerre, candidat au Parlement français du département de l'Ain, assistait, à Genève, à un banquet électoral. Il fit allusion, dans son discours, à la question des zones, qu'il voudrait voir régler avant la décision du tribunal de La Haye.

A ce sujet, la *Revue* fait remarquer fort judicieusement qu'il ne faut guère compter sur une telle solution. En effet, l'opposition qui s'est manifestée contre le premier arrangement, tant en France qu'en Suisse alémanique, ne permet pas d'espérer une entente facile. Il faudra attendre, en tout cas, que l'on puisse prévoir dans ses grandes lignes, le point de vue de la Cour internationale de justice.

La bombe de Kussnacht.

Il s'avère que la bombe découverte sur la voie ferrée, non loin de Kussnacht, n'est qu'un pétard explosif placé là par trois jeunes ivrognes en guise de mauvaise plaisanterie. Inutile de dire que les trois gredins seront punis comme ils le méritent, si l'enquête prouve nettement leur culpabilité.

Il est heureux que cette affaire, qui souleva un instant une grosse émotion dans le pays à cause de la coïncidence avec les attentats de Milan et de Côme, se termine ainsi.

La scarlatine en caserne.

Trois cas de scarlatine ont été découverts à la Caserne de Thonon. Le grand congé, prévu pour samedi, a été supprimé.

Centenaire.

A Wohlén, Berne, vient de décéder un centenaire, Mme Rosa Gratler-Büri.

Nouvelles brèves.

Nouvelles politiques et diverses.

Les aviateurs Costes et Le Brix sont partis pour Gex et Genève. Ils seront de retour à Paris vendredi.

On signale qu'un service postal en avion est établi régulièrement entre l'Amérique du sud et l'Europe, avec relais dans les îles. Les communications se font ainsi très rapidement. On pense généralement que dans un avenir extrêmement rapproché, l'Atlantique pourra être traversé régulièrement, ce qui rendra d'immenses services au point de vue communications postales.

Selon le *Matin*, les aviateurs Costes et Le Brix ont pour unique préoccupation de préparer la traversée Paris-New-York sans escale.

Le BREMEN a reçu les secours nécessaires et le commandant Fitzmaurice se trouve à Québec où il est à la recherche de pièces de rechange pour l'appareil. Dès que celui-ci sera remis en état, il partira pour New-York, en s'arrêtant probablement à Québec. Le premier bourgmestre de New-York a invité officiellement les aviateurs à atterrir dans cette ville qui prépare une manifestation formidable.

Le projet français de pacte multilatéral mettant la guerre hors la loi est prêt. Il sera soumis l'un de ces jours au Conseil des ministres et adressé aux chancelleries des Etats-Unis, d'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Italie et du Japon.

Malheurs et accidents.

A Bernath, cinq jeunes gens presque ivres faisaient une randonnée en automobile. Le conducteur n'ayant pas aperçu à temps un contour, freina si brusquement qu'une roue et le volant se brisèrent. La machine tourna trois fois sur elle-même. Quatre des occupants, projetés violemment au dehors, furent grièvement blessés. Le cinquième fut tué sur le coup.

A Castelnuovo, Italie, deux garçons jouant dans un pré y découvrirent une cartouche provenant de la guerre. L'ayant ouverte, ils en provoquèrent l'explosion qui les blessa grièvement. Les deux malheureux ont été transportés à l'hôpital dans un état désespéré.

On a trouvé, sur la voie, à Gelterkinden, Zurich, le cadavre d'un inconnu qui aura sans doute été écrasé par le train.

A Schöffland, Argovie, le concierge du bâtiment scolaire, croyant boire un verre de vin, après son travail, but un verre d'acide acétique. Il succomba un quart d'heure plus tard au milieu d'horribles souffrances. Il laisse une femme et sept enfants en bas âge.

Près d'Orbe, un vieillard, âgé de 70 ans, M. Zéni, a été trouvé noyé dans le Ruz d'Agiez, petit ruisseau. On croit que, fatigué, le malheureux s'est assis sur le parapet du pont près duquel il fut découvert et s'y est endormi puis est tombé dans le ruisseau grossi par les pluies récentes.

A Blair, Virginie, un incendie éclaté dans un grand bâtiment, au moment où l'on y célébrait une noce. 13 personnes ont péri dans les flammes.

A Zollikon, Zurich, un monteur, âgé de 32 ans, qui travaillait à un transformateur est entré en contact avec le courant à haute tension et a été tué sur le coup. Il laisse une femme et deux enfants.

Crimes et délits.

Près de Thonon, le nommé Gallay, 47 ans, a tué un vieillard d'une septantaine d'années avec lequel il avait eu, il y a quelques jours, une altercation. Gallay, qui était pris de vin, a été écorché.

A Leysin-Village, un individu s'est introduit dans le bureau du chef de gare, et, revolver au poing, lui a intimé l'ordre de livrer son argent. Le bandit réussit ainsi à entrer en possession d'un montant de 200 fr.

Le propriétaire du garage Lanz, près de Soleure, qui, dimanche soir, a écrasé un passant avec son automobile et l'a traîné sur une longueur d'un kilomètre, a été conduit en prison, à Büren.

A Berne, un détenu, père de famille, condamné récemment pour détournements peu importants, a été trouvé pendu dans sa cellule.

A Genève, un individu, âgé de 25 ans, s'approchant d'une fillette de cinq ans, qui jouait dans un vestibule, lui offrit du chocolat et l'entraîna à sa suite dans la cave d'un immeuble voisin. Là, il en abusa honteusement. Aux cris poussés par la petite victime, le sinistre sire s'enfuit. La pauvre est dans un état grave. Elle a pu fournir cependant des indications précieuses et l'on croit tenir la brute.

Un drame terrible et rapide s'est déroulé au Petit Saint-Jean, Lausanne. Un ouvrier maçon, M. Vanini, 28 ans, père d'une famille assez nombreuse habitant l'Italie, vivait dans une chambre louée avec son amie, Germaine Golaz, 19 ans. Les deux jeunes gens avaient souvent des altercations. La jeune fille ne paraissait d'ailleurs pas être très fidèle à son ami. Aussi avaient-ils décidé de se séparer, lorsque Vanini apprit que Germaine Golaz, qui avait promis de s'en aller à Nyon, n'avait fait que changer d'ami et qu'elle cohabitait avec un de ses camarades et compatriotes. Mardi matin, Vanini et la Golaz eurent une dernière entrevue, qui fut aussi une dernière altercation, au cours de laquelle le maçon trancha la gorge à son amie à coups de rasoir. Germaine Golaz mourut bientôt des suites d'une rapide hémorragie, tandis que Vanini se jetait du quatrième étage par la fenêtre. Le bâtiment où s'est déroulé le drame passait pour être bien habité, et la locataire avait averti les deux jeunes gens qu'elle ne tolérerait plus dans ses appartements la vie qu'ils menaient. Vanini est dans un état extrêmement grave et souffre horriblement. Il a déclaré, ce qui semble faux, que son amie et lui avaient décidé de s'ôter la vie.

Encore un drame effroyable dû à l'inconduite !

A Stettin, une vendeuse âgée de 27 ans, habitant avec ses parents, a été tuée à coups de revolver par son fiancé. Ce dernier tira également dans la direction du père et de la sœur de la victime sans cependant les atteindre. L'assassin a pu être désarmé et arrêté.

Près de Rorschach, un policier rencontra un cycliste n'ayant pas de lumière. Une vive altercation éclata, au cours de laquelle arriva un troisième jeune homme qui prit parti pour le cycliste. Une courte lutte s'engagea et le gendarme, se saisissant de son arme, fit feu et tua le jeune Soller, qui était intervenu dans le débat.

FRIBOURG

Pro Juventute.

Après déduction des frais d'affranchissement, il a été vendu pour plus de 10.000 fr. de cartes et de timbres *Pro Juventute* dans le canton de Fribourg, au cours de l'année 1927.

Pour visiter la Foire suisse d'Echantillons.

Pour correspondre aux pressantes sollicitations formulées de toutes parts, le président du Comité fribourgeois de la Foire de Bâle s'est entremis auprès des C. F. F. et de la Direction de la Foire suisse d'Echantillons pour obtenir des facilités permettant à nos populations de visiter cette importante manifestation économique dans les meilleures conditions possibles.

Un train spécial partira de Fribourg, lundi 23 avril, à 6 h. 15 du matin. Arrivée à Bâle à 9 h. 06. Retour : dép. de Bâle à 7 h., arrivée à Fribourg à 10 h. environ. Cet horaire permet aux régions éloignées de Fribourg d'organiser des transports en cars, correspondant avec le train spécial.

Le programme est le suivant : Bâle : Petit déjeuner. Transport en tram. Entrée Mustermesse. 1 h. Dîner. 2 h. Visite de la Ville et du Jardin zoologique. 6 h. 15 Collation. 7 h. Départ.

Prix du billet, tout compris, 20 fr. payable en s'inscrivant.

Les inscriptions sont reçues aux guichets des Chemins de fer fédéraux, à Fribourg, jusqu'au dimanche 22 avril, à 6 heures du soir.

Etablissements d'épargne.

La Direction cantonale des Finances nous communique ce qui suit :

L'arrêté du Conseil d'Etat dont il a été parlé dans les journaux paraîtra incessamment dans la *Feuille officielle* et sera dis-

tribué à tous les établissements intéressés avec les instructions nécessaires. Il peut être donné, en attendant, les indications suivantes :

Les dispositions prises par le Conseil d'Etat n'ont aucun caractère fiscal et ne touchent en rien à la situation actuelle des déposants en ce qui concerne le secret des banques.

Le seul but poursuivi est la *protection de l'épargne*, par la constatation de l'existence des papiers-valeurs et autres créances qui doivent, en tout temps, être suffisants pour assurer le remboursement des dépôts d'épargne.

Il n'entre pas dans l'idée de l'Etat de se faire le *censeur* des établissements qui reçoivent des dépôts. Chaque établissement doit avoir à cet égard ses propres organes de contrôle, auxquels d'ailleurs font confiance les personnes qui y déposent leurs fonds. Aussi bien l'Etat n'encourt-il aucune responsabilité, même déjà actuellement, s'il arrive que des déposants éprouvent une perte par suite d'un défaut de contrôle. C'est avant tout aux déposants à voir eux-mêmes en qui ils placent leur confiance. C'est à eux qu'il incombe d'apprécier les garanties de sécurité que leur offrent les divers établissements.

Par contre, comme le Code civil suisse a prévu en faveur des dépôts d'épargne un gage spécial sur les papiers-valeurs et autres créances des établissements qui reçoivent ces dépôts, et a laissé aux cantons le soin d'organiser ce privilège, la loi fribourgeoise d'application contient à cet égard quelques prescriptions dont il y a lieu aujourd'hui de régulariser la mise en pratique. C'est le but que s'est proposé le Conseil d'Etat en prenant son arrêté du 3 avril.

Comme on le verra, cet arrêté fixe la notion du dépôt d'épargne (dépôts inférieurs à 5000 fr. et exclusion des comptes-courants et des dépôts à terme fixe), oblige les banques qui ont un service d'épargne à tenir une comptabilité spéciale pour cette branche, rappelle la garantie légale des papiers-valeurs et autres créances, fixe l'objet de la garantie (effets publics, titres hypothécaires, billets de change, etc.), prévoit une inscription de la Direction des Finances pour les établissements qui ne fourniraient pas eux-mêmes un rapport suffisant relatif à l'existence du gage, met les frais d'inspection à la charge des établissements inspectés et, enfin, prévoit des sanctions et pénalités à l'égard des établissements qui ne se conformeraient pas à l'arrêté.

On voit donc que l'Etat, sans se faire le censeur des banques, et caisses d'épargne, borne son intervention à la surveillance du privilège créé en faveur des épargnes.

Les prescriptions nouvelles entreront en vigueur le 1er juillet, et il sera au surplus accordé aux établissements qui pourraient n'être pas en règle les délais suffisants pour régulariser leur situation.

Chronique châtelaine.

Confirmation.

Le radieux soleil, qui se leva tôt, dimanche matin, assista au réveil de tout Châtel, qui célébra, ce jour-là, la double fête de la première Communion et de la Confirmation. L'église et la ville étaient somptueusement décorées et la joie se lisait sur tous les visages.

Une retraite, prêchée par un Rd. Père Missionnaire de Bellières, précéda cette grande fête et fut suivie avec une assiduité remarquable par tous les enfants.

Mgr. Besson arriva dans notre localité samedi à midi et fut salué par le joyeux carillon des cloches. Dimanche matin, à 6 h. 30, ce fut un moment vraiment impressionnant et touchant que de voir tous ces petits enfants s'approcher de la Sainte Table et recevoir l'Eucharistie des mains mêmes de notre vénérable évêque. La Caecilia, toujours dévouée, exécuta, durant la messe, des chants de circonstances qui furent très appréciés.

Après l'office de 9 heures, Monseigneur administra le sacrement de confirmation à plus de 350 enfants, et l'après-midi ce fut le défilé des tout petits devant le Représentant de Celui qui disait : « Laissez venir à moi les petits enfants ».

Ces fêtes, grandioses et impressionnantes, laissent dans le cœur des enfants un souvenir ineffaçable et raffermissent la foi de tous les chrétiens.

Nécrologie.

La terrible faucheuse frappe au hasard et ne désarme pas.

Vendredi passé, on ensevelissait à Vevey, M. Zéphirin Lambert, père de M. Lambert, ouvrier aux C. E. G., décédé des suites d'accident, relaté jeudi dernier.

Lundi, les Pompes funèbres ramenaient de Montana, où il était décédé à l'âge de 88 ans, M. Ignace Pilloud, ancien député et conseiller communal à Fruenche.

Hier, mercredi, on rendait les derniers honneurs, à Genève, à M. Justin Chaperon, frère de M. Aug. Chaperon, greffier du Tribunal de la Veveyse.

A toutes ces familles doulousement éprouvées, nous présentons nos condoléances émuës.

La Foire.

Malgré la pluie et le froid, la foire de lundi fut assez fréquentée. Les marchands sont venus nombreux et les prix se maintiennent sur la foire du gros bétail, comme sur le marché des pores. Les marchands forains, peu nombreux, ne semblent pas avoir fait de brillantes affaires, car, très tôt, la place de foire reprit son calme habituel.

Statistique : 63 vaches, 9 taureaux, 16 génisses, 1 bœuf et 1 veau gras, 103 petits pores et 1 mouton.

La gare a expédié 44 têtes de gros bétail, 1 veau et 3 petits pores, en 8 wagons.

Chronique romontoise.

La foire

Par suite du temps déplorable qu'il a fait, la foire de Romont de mardi fut d'un calme plat. Il y avait peu de gros bétail et les marchés conclus ont été plutôt rares. Sur le champ de foire on a recensé 150 bovidés dont les prix sont restés à peu de chose près ceux enregistrés à la dernière foire. Les bœufs se payaient de 600 à 1000 fr. la pièce ; les vaches de 400 à 1000 fr. et les génisses de 350 à 800 fr. Les pores, au nombre de 250, ont une tendance à la baisse. Des sujets de 8 à 10 semaines se sont adjugés à raison de 80 à 90 fr. la paire. 70 moutons taxés de 50 à 100 fr. et 15 chèvres, évaluées à raison de 35 à 80 fr. complétaient l'effectif. Les veaux furent vendus dans les prix de 1.80 à 2.20 fr. le kg. Les marchands forains, dont il faut louer le calme philosophique avec lequel ils ont déroulé leurs marchandises et la patience avec laquelle ils se tenaient devant leurs étalages qui n'attiraient que de trop rares acheteurs, ont évacué de bonne heure la place du marché. A midi, la foire était terminée.

La gare de Romont a expédié en 14 wagons 75 pièces de bétail.

Cette chronique nous étant parvenue à la dernière heure a dû être en partie renvoyée au prochain numéro.

GRUYÈRE

„L'Arlésienne“.

Nous rappelons que la location des places pour les représentations de l'ARLES- SIENNE est ouverte à l'Hôtel de Ville de Bulle. Le public de la campagne surtout fera bien de prendre ses mesures, car on compte sur une grosse affluence de spectateurs.

On sait que les deux représentations de dimanche dernier ont été un succès complet et ont dépassé les prévisions les plus optimistes. L'ARLES- SIENNE est un spectacle qui, tant par ses scènes admirables et si bien rendues que par la valeur de la musique, mérite d'être vu. On ne se repent point de s'être dérangé, même de loin, pour goûter à des jouissances aussi pures et aussi rares.

On peut réserver des places également pour les représentations en matinée, pour lesquelles les enfants paient demi-place.

1. *Trains spéciaux de Broc* : les 22 et 29 avril, à l'issue de la représentation de l'ARLES- SIENNE, la Cie des C. E. G. mettra en circulation un train spécial pour Broc.

Départ de Bulle : 23 h. 45.

2. *Autobus spécial Fribourg-Bulle*. — Un service spécial d'autobus sera également organisé les 22 et 29 avril sur le parcours Fribourg-Bulle, par La Roche : *Aller* : Départ de Fribourg-Gare à 17 h. 58 ; arrivée à Bulle-Poste à 19 h. 18 (Horaire régulier).

Retour : Départ de Bulle, Hôtel de Ville : 23 h. 45. *Pris de la course, aller et retour* : 5 fr. pour toutes les stations de Fribourg à La Riedera. Tarif normal, aller et retour, pour les stations de La Riedera à Bulle.

Les personnes désireuses de profiter de cette course spéciale sont priées de s'adresser directement au Garage des Autobus, à Péroles (Fribourg), — Téléphone 1.02 — jusqu'aux samedis soir 21 et 28 courant.

Fête de lutte.

Le jury de la quatrième fête cantonale de lutte qui aura lieu à Bulle, le 6 mai prochain, est composé comme suit :

MM. Pierre Flury, à Fribourg ; Adolphe Scheidegger, à Corjolens ; Zotique Oberson, à Bulle ; Jules Ody, à Broc ; Louis Mauron, à Ferpiérolz ; Auguste Fasnacht-Cuendet, à Montilier ; Arnold Reimann, à Fribourg.

Remplaçants : MM. Auguste Fasnacht, aubergiste, à Montilier, et Ernest Krieger, à Romont.

Belpégor.

Le nom de son auteur, M. Arthur Bernède, le maître du roman populaire, est un gage de succès pour cette bande. Nul mieux que cet excellent romancier ne connaît les mille ressources de l'écran. Il les utilise avec adresse, et sait « accrocher » l'attention du lecteur ou du spectateur qu'il entraîne dans le premier chapitre.

Belpégor détient le record du drame mystérieux et jusqu'au dénouement du film, on se posera cette question : « Qui est Belpégor ? ».

En effet, la personnalité de ce protagoniste inconnu reste énigmatique jusqu'à la dernière scène, et bien des conjectures seront démenties par la découverte du véritable coupable.

Henri Desfontaines a réalisé un film attrayant, bien développé, où les scènes à effet ne manquent pas. Elles sont présentées avec une méthode très heureuse. C'est ainsi que, grâce à l'habileté du montage et du découpage, Belpégor se dérobe à toutes les investigations.

La richesse décorative des intérieurs mérite d'être particulièrement signalée. Sobre, originale, elle forme un cadre adéquat et les détails, comme l'angle des prises de vues, ont été l'objet de soins particuliers. On remarque notamment la magistrale reconstitution de la salle des Antiques du Louvre, où se déroulent les scènes les plus étranges.

A nos abonnés à l'étranger.

Les abonnés à l'étranger qui n'ont point acquitté leur abonnement pour 1928 sont priés de le faire dans le plus bref délai.

En marge de

Au volant !
Les appareils
des se gouverner
Aussi, ce dern
Dans les airs,
lois de la natu
le volant d'un
l'oiseau mélan
Jéré de demain
plus de bornes
masqués par d
L'immense et
tout le monde,
me en profond
des « aéroplân
il le souhaiter,
viendrons-nous
sommés, quan
de benzine, de
nationalaux et
ront un contin
d'hélices, de r
nous sentirons
nace d'un atter
« plané », ou a
Certes, l'ave
En attendant
cent au manie
est quand mé
cher des vache
bas que le sol
pas qu'on y
nid de mouss
La plupart
futurs de la v
tres se sont c
journaux ou
naissance sûr
leur auto ou
dèle..... 28,
le ciel et l'eau
lique.

Ce qui m'in
là encore, da
canique, la f
Je veux bien
le volant avec
me, plus d'él
compagnon m
restera-t-il à
che chez lui,
côté de lui V
ment suspens
Que voulez
ces intéressés
mode ? Bulle
grade ? Faud
de l'après-gu
expatrier pou
non. Pourvu
la griserie de
point aux de
demeurera t
périeux que
toutes les ex

A
Dans son
sociation des
décidé de pa
à Bulle dans
tireurs Bas-C
térassante m
sera une bel
cette année,
adjudé défin
précédents.

— Nous ap
ciété de mus
de participer
JVme Fête e
aura lieu à
On ne per
relations d'i
Gruyère d'e
chers amis d
certains de
plus fratern

Chro
Le récent con
Voici les
bourg, du 1
Gruyère et
largement r
V
Prix de c
laitière :
Deuxième
blissements
en 48 heure
tion fribour
zone de la r
Première
blissements
en 48 heure
Nestlé, à V
Prix de c
Deuxième
Favre, Le C
res, 4,12 po
Don d'honn
Fribourg.
Première
Yerly, à Tr
heures, 4,0
Don d'honn
sanne.

En marge de la vie bulloise...

Au volant !
 Les appareils de locomotion les plus rapides se gouvernent au moyen du volant. Aussi, ce dernier a-t-il ses « as » propres. Dans les airs, de vrais pilotes défient les lois de la nature, assis et sanglés derrière le volant d'un avion. Ils prétendent que l'oiseau métallique sera le véhicule préféré de demain. Plus de routes poudreuses, plus de bornes ni de haies, plus de contours masqués par des édifices ou des talus !!! L'immense et libre espace, appartenant à tout le monde, sans limites, en largeur comme en profondeur. Peut-être les prévisions des « aérophiles » se réaliseront-elles. Faut-il le souhaiter, faut-il le craindre ? Que deviendront-nous, pauvres terriens que nous sommes, quand l'air sera infesté de vapeurs de benzène, de benzol, de mille carburants nationaux et divers ? que nos oreilles seront un continuel récepteur de sifflements d'hélices, de ronflements de moteurs et que nous sentirons sur nous la perpétuelle menace d'un atterrissage forcé, en ville, en « plané », ou de toute autre façon ?

Certes, l'avenir n'est pas rose.
 En attendant, Bullois et Bulloises s'exercent au maniement du volant de l'auto. On est quand même plus en sûreté sur le plancher des vaches, et l'on ne peut tomber plus bas que le sol, ce qui ne signifie d'ailleurs pas qu'on y tombe toujours comme sur un nid de mousses...

La plupart des automobilistes présents et futurs de la ville sont allés au Salon. D'autres se sont contentés de la publicité des journaux ou de l'intermédiaire d'une connaissance sûre. Enfin, beaucoup ont acheté leur auto ou l'ont échangée contre un modèle... 28, qui dort parfois encore, entre le ciel et l'eau, sur les flots du traître Atlantique.

Ce qui m'intrigue, c'est de constater que, là encore, dans le pur domaine de la mécanique, la femme fait valoir... ses droits. Je veux bien croire qu'elle manie peut-être le volant avec plus de grâce, plus de charme, plus d'élégance et de velouté que son compagnon masculin, mais, cependant, que restera-t-il à l'homme, bientôt, où il se sache chez lui, tranquillement, sans sentir à côté de lui l'épée de Damoclès éternellement suspendue, la concurrence féminine ?

Que voulez-vous, répondront mes lectrices intéressées, ne faut-il pas suivre la mode ? Bulle doit-il devenir une ville rétrograde ? Faudra-t-il que nous, jeunes filles de l'après-guerre, soyons obligées de nous expatrier pour... suivre le courant ? Eh ! non. Pourvu que le vertige de la vitesse et la griserie des courses lointaines ne nuisent point aux devoirs du foyer ! Car ce devoir demeurera toujours plus noble et plus impératif que tous les appels de la mode et toutes les exigences du... progrès. P.

A Château-d'Oex.

Dans son assemblée de dimanche, l'Association des amateurs du Pays-d'Enhaut a décidé de participer au match qui aura lieu à Bulle dans le courant de juin, contre les tireurs Bas-Gruyériens. L'enjeu de cette intéressante manifestation, écrit le Progrès, sera une belle coupe challenge achetée cette année, nos amis fribourgeois s'étant adjugé définitivement l'enjeu des matches précédents.

Nous apprenons également que la Société de musique de Château-d'Oex a décidé de participer, comme société invitée, à la IV^{ème} Fête des musiques gruyériennes qui aura lieu à Bulle, le 20 mai.

On ne peut que se féliciter de voir les relations d'intimité se développer entre la Gruyère d'en-Haut et celle d'en-Bas. Nos chers amis du Pays-d'Enhaut peuvent être certains de trouver à Bulle un accueil des plus fraternels. D'avance, nous les saluons.

Chronique agricole.

Le récent concours de vaches laitières à Fribourg. RÉSULTATS

Voici les résultats du concours de Fribourg, du 10 au 15 avril. On verra que la Gruyère et les régions avoisinantes y sont largement représentées.

Vaches tachetées noir.

Prix de championnat pour la production laitière :
 Deuxième catégorie : **Chouette**, aux établissements de Marsens, 65,6 kilos de lait en 48 heures. Don d'honneur de la Fédération fribourgeoise des Sociétés de laiterie, zone de la montagne, à Bulle.

Première catégorie : **Friponne**, aux établissements de Marsens, 65,6 kilos de lait, en 48 heures. Don d'honneur de la maison Nestlé, à Vevey.

Prix de championnat, matières grasses :
 Deuxième catégorie : **Sirène**, à M. Jules Favre, Le Crêt, 35,4 kilos de lait en 48 heures, 4,12 pour cent de matières grasses. Don d'honneur de la Laiterie centrale, à Fribourg.

Première catégorie : **Ruban**, M. Joseph Yerly, à Treyvaux, 40,7 kilos de lait en 48 heures, 4,03 pour cent de matières grasses. Don d'honneur du Sillon romand, Lausanne.

Prix de championnat de production beurrière :

Mignena, à M. Alfred Brodard, à La Rieder, 2340 grammes de beurre en 48 heures. Don d'honneur de la Fédération bernoise des sociétés laitières.

Prix spécial pour vaches ayant vêlé depuis plus de 60 jours :
Blanchette, à l'hoirie Python, Arconciel, 90,6 points. Don d'honneur de la Fédération laitière vaudoise-fribourgeoise.

Vaches tachetées rouge

Prix de championnat pour la production laitière :

Deuxième catégorie : **Verdière**, à M. Jules Cochard, Monteynard, 58 kilos de lait en 48 heures. Don d'honneur de la Fédération fribourgeoise des Sociétés laitières, zone de la montagne, à Bulle.

Première catégorie : **Lisette**, à M. Joseph Dupasquier, à Vuadens, 43,7 kilos de lait en 48 heures. Don d'honneur de la maison Nestlé, à Vevey.

Prix de championnat, matières grasses :
Végét, à M. Louis Ruffieux, Bulle, 44,3 kilos de lait en 48 heures, 4,53 pour cent de matières grasses. Don d'honneur de la Cremo, comité central du beurre, à Fribourg.

Prix de championnat, production beurrière :

Sirène, à M. Louis Gremaud, Vaulruz, 2684 grammes de beurres en 48 heures. Don d'honneur de la Fédération bernoise des Sociétés de laiterie.

Prix spécial pour vaches ayant vêlé depuis plus de 60 jours :

Pommetta, à M. Louis Ruffieux, à Bulle, 93,4 points. Don d'honneur de la Société du Fromage de Gruyères, à Bulle.

Princesse, à M. Vincent Rolle, à Pérolles, 83,3 points. Don d'honneur du Sillon romand, à Lausanne.

Sociétés d'assurances.

« LA SUISSE »

Société d'assurances sur la vie et contre les accidents, à Lausanne.

Le 69^{ème} compte-rendu annuel de cette société donne sur son activité, en 1927, les renseignements suivants :

Les assurances conclues pendant l'exercice, toutes en Suisse, ont été au nombre de 6.869 pour une somme totale de fr. 24.098.447.— dans la branche vie, avec fr. 59.195.— de rentes viagères, et de fr. 291.411.— de primes annuelles dans la branche accident et responsabilité civile.

Les assurances en cours au 31 décembre 1927, au nombre de 66.997, représentent fr. 268 millions 44.098.— de capitaux assurés et 617.014.— de rentes viagères, dans la branche vie, et fr. 1 million 777.372.— de primes annuelles dans la branche accident.

L'actif total de la société, en augmentation de 8 millions sur l'exercice précédent, est de fr. 96.931.673.— comportant notamment fr. 44 millions 706.053.— de prêts hypothécaires, fr. 30.772.281.— de valeurs mobilières, 4.264.678.— fr. de prêts sur polices et fr. 2.750.000.— d'immeubles.

Le bénéfice brut réalisé en 1927 s'est élevé à fr. 2.147.958.— dont fr. 1.520.000.— représentant la participation aux bénéfices des assurés ont été versés au fonds des assurances avec participation, porté de ce fait à fr. 5.009.519.—

Le bénéfice net, après cette attribution de fr. 1.520.000.— aux assurés, est de fr. 647.958.— provenant pour fr. 150.000.— du produit à 5 % du capital social versé, pour fr. 362.620,75 de la branche vie et de fr. 135.337,25 de la branche accident.

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale des actionnaires, convoquée pour le 31 mars prochain, d'allouer fr. 20.000 à des œuvres de bienfaisance et d'utilité publique, de répartir fr. 309.250.— au capital social, à raison de fr. 61,85 par action, payable par fr. 60.— après déduction de fr. 1,85 pour l'impôt fédéral sur les coupons et de verser fr. 318.708.— au fonds de réserve.

Salsepareille Model
 de goût délicieux
 purifie le Sang
 Seule véritable en bouteilles de 5 et 9 frs. dans les Pharmacies
 France par la Pharmacie Centrale
 Madlener-Govin, r. du Mont-Blanc 9, Genève
 Dépôt à Bulle : Pharmacie Rime.

AVIS

A l'occasion de la nouvelle publication d'un roman dans l'« Echo Littéraire », les personnes qui souscriront un abonnement recevront LA GRUYÈRE (trois éditions par semaine) et L'ECHO LITTÉRAIRE pour le prix modique de 6 Fr. d'ici au 31 décembre prochain.

Dernière Heure

L'Italien Vanini, meurtrier de Germaine Gollaz, est mort des suites de sa terrible chute. Au dernier moment, il a avoué avoir assassiné son amie.

— A Fischingen, Thurgovie, le jeune Boehi, 22 ans, qui avait fait exploser avec des camarades des cartouches de cheddite à l'occasion d'une noce, en saisit une, la croyant éteinte. L'imprudent eut la main droite emportée complètement et le visage gravement atteint par l'explosion. Un œil est en danger.

— A Emmenweide, Lucerne, un jeune homme s'est introduit dans les magasins de la maison Vonmoos et a demandé à la vendeuse de lui servir du pétrole. Pendant que cette dernière allait remplir le récipient, l'inconnu se mit à fracturer la caisse. Surpris par la jeune fille, il frappa violemment cette dernière avec une bouteille. Lorsque la vendeuse reprit ses sens, elle vit encore disparaître l'individu le long de l'Emme, emportant le contenu de la caisse : 110.— fr. Après une chasse à l'homme en règle, le voleur, qui s'était jeté dans la rivière, put être repêché.

— Un terrible accident d'automobile est arrivé à Genève, hier, près de Jussy. Une Erskine circulait sur la grand-route à 110 km. à l'heure, lorsque, à la suite d'un trop brusque coup de frein, la voiture fit un violent tête-à-tête et alla se briser contre un poteau. L'un des occupants fut tué sur le coup, le corps horriblement défiguré. Les deux autres ont le corps couvert de blessures et sont en danger de mort.

L'accident est dû uniquement à un excès de vitesse.

Profondément touchées des nombreuses marques de sympathie reçues et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, la famille Alfred JACQUEROUD et le père, à Broc, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

Toutes les annonces sont à remettre à Publicitas.

Café de malt Kathreiner-Kneipp

Convient à tout estomac et à chaque âge. Conserve la santé ! Fait disparaître nervosité et irritabilité.

Bonheur dans les ménages !

Le paquet d'un demi-kilo 80 cts.

CINÉMA LUX
 VENDREDI, à 8 1/4 h. ; SAMEDI, à 8 1/4 h. ; DIMANCHE, à 3 h. et 8 1/4 h.
 Une œuvre attachante et mystérieuse, aux étonnantes péripéties.
BELPHEGOR
 Le plus grand roman filmé de l'année.
 SAMEDI soir, le TRAIN pour BROC partira après la représentation.
 Il est prudent de retenir ses places dès maintenant.

Charpente
 toutes dimensions ou sur devis,
 livrée de suite par la
Scierie GREMAUD,
 à VUADENS.

Mises juridiques.
 L'Office des faillites de la Gruyère vendra au plus offrant, le 21 avril, à 15 heures, devant le domicile de Joseph DUPRAZ, boulanger à Avry-dev.-Pont :

1 clien, 1 petit char, 1 bascule, 1 romaine, 1 étouffoir, balance, 5 plaques à gâteau, petits paniers à pain, etc.

Paiement comptant.
 Office des Faillites, BULLE.

Travaux de peinture

La peinture d'une salle à boire de l'Hôtel de la Cascade, à BELLEGARDE, est mise au concours.

Prendre connaissance du cahier des charges au Secrétariat communal. Pas d'indemnité de route.

Les soumissions seront à adresser, par écrit, jusqu'au 28 avril, à M. le Syndic. Bellegarde, le 15 avril 1928. Le Conseil communal.

Vente juridique.

(1^{ère} enchères).
 L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, samedi 21 avril 1928, dès 2 h. du jour, à l'atelier de M. Camille CERUTTI, mécanicien à BROC :

1 vélo d'homme et 1 boîte de filières. Bulle, le 18 avril 1928.

A VENDRE APPAREIL T. S. F.

4 lampes, avec accumulateur, pile sèche, 4 ca-quos, le tout p. 200 fr. S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 7298 B.

Jeune fille

de 17 à 18 ans, brave et honnête est demandée pour aider à tous travaux. Entrée de suite. S'adresser à Mme SAUER, Pension, BROC.

Fabrique de Draps

(Aebi & Zinsli) Senwald (Ct. de St-Gall)
 fournit à la clientèle privée des excellentes étoffes pour Dames et Messieurs, couvertures de laine, des laines à tricoter et pour travaux de tapis.
 On accepte aussi des effets usagés de laine et de la laine de mouton. Echantillons franco.

Cancellation de l'ancien cimetière. EXHUMATIONS

Les familles désirant effectuer le transfert d'ossements, de l'ancien au nouveau cimetière, sont priées de s'annoncer au plus tôt au Secrétariat communal de Bulle (Hôtel de Ville, 1^{er} étage), qui renseignera. POLICE LOCALE.

Beau sable et gravier de la Sarine.

Ch. BUCHER, Hôtel de la Gruo, BROC.

ON ALPERAIT

une dizaine de génisses sur de bonnes montagnes. A la même adresse on offre A VENDRE un poulain de 15 mois et une vachette pie noire. S'adres. à JOILLET, La Tour.

A vendre

à Bulle une JOLIE MAISON de 4 chambres. Pas de réparations. Affaire très avantageuse. S'adresser à J. Bosson, agence immobilière, BULLE.

A VENDRE

un char de foin chez GREMAUD Louis, feu Philibert, ECHARLENS.

A vendre

une jeune truie de 8 à 9 mois chez Placide CHOLLET, Marsens.

Jeune fille

On demande comme AIDE une jeune fille honnête, propre et active. — Entrée de suite. Se présenter à l'Hôtel de l'UNION, BULLE.

On demande une bonne fille

de confiance pour les travaux d'un ménage. S'adresser à Casimir CASTELLA, à PRINGY-Gruyères.

Atelier de Confections

demande 2 ouvrières pour faire chemises et pantalons. A la même adresse, JEUNE FILLE, pour aider à la cuisine, est demandée. Entrée de suite on date à convenir.

Pour tout travail de FOURNEAUX

S'adresser à Marie GABRIEL, Atelier de confections, GRANDES s/ Palézieux (Ct. Fribourg).

E. LANG, Poëlier,

Grand rue, BULLE
 Spécialité : fourneaux en catelles.

Des Oeufs

Des œufs l'éclat, des œufs d'hiver. Le grand succès du Chanteclair. PHARMACIE D'OFFICE DIMANCHE 22 avril Pharmacie du Cheval-Blanc.

Rose des Chemins

de Charles de Vitis.

Et, triste, plus que jamais, elle songeait à reprendre sa vie errante d'autrefois, plus seule encore, puisqu'elle n'avait même pas son pauvre Médor.

Elle longeait les bords de la Moselle, tristement; des larmes coulaient de ses yeux. Elle allait devant elle, indifférente, sans remarquer que, dans une voiture qui la suivait depuis quelque temps, marchant au pas, deux voyageurs l'examinaient avec intérêt.

Tout à coup, la voiture s'arrêta. Une jeune femme, à la figure large, calme, s'approcha d'elle avec un bon sourire et lui parla dans une langue inconnue, celle des employés de la gare de Trèves.

L'enfant, éperdue depuis les mauvais traitements de Lucien Grauville, regarda soupçonneuse la jeune femme, puis son mari, et baissa la tête. La dame, s'adressant alors à la petite fille en français, renouvela la question :

« Que fais-tu là, petite ?
— Je m'en vais, madame.
— Où vas-tu, seule, ainsi ?
— Je ne sais pas.
— Si tu veux monter en voiture, nous te conduirons à Trèves, petite.
— Oh ! non, non, répondait l'enfant avec énergie. C'est à Trèves que je trouverais le méchant homme qui m'a emmenée en me disant des mensonges; il m'a battue, il m'a fait peur. »
Et la petite se mettait à sangloter.

Elle était attendrie par la compassion qui se peignait sur le visage de la jeune dame, et elle déchargea son petit cœur gonflé.

« Mais si je t'emmenais ailleurs, voudrais-tu ?
— Oh ! je voudrais bien que vous m'emmeniez bien loin, pourvu que le méchant monsieur ne me reprenne pas et que je puisse voir Mme Paule. »

Alors, avec l'excitation d'une enfant énermée, qui a peur, qui a été maltraitée et qui se sent tout à coup auprès d'êtres bons et compatissants, elle parla beaucoup. Elle demandait une protection, elle parlait de bois, de longues courses sur les routes, mais elle demandait toujours et avant tout, à ne pas être vue de l'homme qu'elle redoutait tant.

M. et Mme de Vress, entre les mains desquels la pauvre abandonnée avait eu le bonheur de tomber, étaient deux êtres excellents. Leur nature hollandaise était peu expansive; mais leur bonté était profonde, persévérante.

Mme de Vress n'avait point d'enfant. Au premier abord, elle s'attacha à cette pauvre petite créature, qui paraissait avoir tant souffert.

« Rassure-toi, mon enfant; nous allons prendre le train, sans même nous rendre à l'hôtel. Nous t'emmènerons loin, bien loin; le monsieur que tu redoutes ne saura pas venir te trouver chez nous. »

— Et Mme Paule saura-t-elle ?
— Mais oui, ma petite, car nous l'y aiderons. Calme-toi », dit la jeune femme en prenant l'enfant sur ses genoux.

Et, l'embrassant avec tendresse, elle lui rappela ces douces caresses maternelles qui lui réchauffaient le cœur, près de Mme Grauville.

Les de Vress emmenèrent la petite avec eux à Amsterdam. Sa grâce touchante, son cœur affectueux, sa vive intelligence, les charmèrent vite. Mme de Vress était mère d'instinct, comme

toutes les femmes le sont, et bientôt elle considéra en son cœur l'enfant trouvée comme sa propre fille. Aussi elle n'activa pas les recherches que son mari faisait pour retrouver cette Mme Paule, dont Murillonne parlait avec tant d'affection.

Les renseignements que la petite pouvait fournir étaient d'ailleurs bien vagues, bien insuffisants pour seconder M. de Vress.

Au reste, ces recherches devaient être faites avec une grande discrétion; l'enfant redoutait tant de tomber entre les mains de l'homme qui l'avait enlevée ! M. et Mme de Vress s'étaient promis de veiller sur elle, de la garder au moins jusqu'à sa majorité.

Peu à peu, la petite cessait de réclamer son ancienne bienfaitrice. On pouvait croire qu'elle l'oubliait. Non, son âme passionnée n'oubliait pas ainsi. Mais la pauvre petite, qui ne pouvait pas comprendre les difficultés que Mme Grauville rencontrait, insurmontables, pour retrouver sa chère Murillonne, s'imaginait de plus en plus que le jeune Harry l'avait remplacée. Cette conviction s'enfonçait, amère, en ce jeune cœur.

D'ailleurs, M. et Mme de Vress étaient d'une bonté parfaite pour elle. Elle les appelait « papa et maman », et jamais ces deux noms ne furent mieux mérités.

L'enfant s'attachait de jour en jour à ses parents d'option, elle leur avait voué une affection plus profonde peut-être que les affections filiales ordinaires, car la pauvre petite savait mieux apprécier cette tendresse dont elle avait tant manqué autrefois.

Et voilà comment la petite Murillonne, l'enfant sauvage et passionnée, aux cheveux noirs, au teint bruni, était devenue Mlle Laura de Vress, la fille des deux Hollandais les plus blonds, les plus calmes que la Hollande eût peut-être jamais produits.

II
Sur la Place de Scheveningen.

Harry avait en vain battu de tous les côtés les rues d'Amsterdam; il n'avait retrouvé aucune trace de sa jolie inconnue. Le mois de juillet arrivait, et Harry réfléchissait. Certainement, les parents de la jeune fille, à l'exemple de toutes les riches familles hollandaises, avaient déserté la chaude ville d'Amsterdam, si désagréable à habiter en été, pour aller chercher un air plus pur, moins saturé de cette vaste odeur d'huile et de goudron émanant des innombrables navires qui stationnent dans les ports de la cité hollandaise. Comment n'y avait-il pas songé plus tôt ? Et, le cœur rempli d'espoir, il rentra à Amstel-Hôtel, où on lui remit une lettre de Paris. Il la décacheta aussitôt; cette lettre était de sa tante Louise. Elle annonçait à son neveu sa prochaine arrivée.

« Je m'ennuie loin de toi, mon cher enfant, disait-elle, et j'ai découvert, en fouillant la carte de Hollande où je te suivais tous les jours pas à pas, une jolie plage peu appréciée en France, mais, dit-on, très courue dans le Nord. Tu as deviné que je veux te parler de Scheveningen. Peux-tu nous y découvrir, toi, une villa, un chalet quelconque, capable de nous y loger, moi, mon mari et Gastonne ? »

« Le pauvre Georges fait, comme tu le sais, son service militaire et part prochainement pour les grandes manœuvres à Châlons; Jean et Paul prennent les eaux à Mondorf. Nous sommes restés seuls à Paris avec Gastonne, que Paule nous a confiée. La chère petite désirait tant voir la Hollande, que ma sœur a consenti à s'en séparer. »

(A suivre).

Editeur responsable : Alph. Glasson, Bulle.



Richelieu en box brun coupe nouvelle, cuir façon trépointe Bally, 40 à 46
35.-

Botte du dimanche en box noir, 2 semelles, article solide et avantageux 45
21.-

Richelieu en box brun, fortes semelles, cuir Bally, soigné 40-46
28.-

Chaussures La Rationnelle Arola S. A.

BULLE, Rue de Gruyères, 101, Vve SOTTAS

PATRIA Toutes Assurances Vie



Direction : Riffergasse, 35

Agent général : C. Deillon, 211, rue de la Préfecture
Tél. 1034. Chèques postaux II à 454

LE PARADIS DES DAMES

Vous pouvez teindre vous-mêmes, sans cuisson dans les 68 teintes les plus modernes

COULEURS A FROID „BRAUNS“

toutes les étoffes de coton, soie, laine, mi-laine, fil etc.
• Emploi très facile — Bon marché — Bon teint •
„CITOCOL“ tablettes à 60 centimes . . . pour teindre de gros objets.
„VILBRAX“ boules à 35 centimes . . . pour teindre les petits objets.

Ces couleurs sont employées journellement dans des millions de familles du monde entier.

Exigez la marque „BRAUNS“ et vous aurez des couleurs parfaites.
• En vente dans tous les magasins de couleurs, drogueries et pharmacies •
N'oubliez pas que le Décolorant BURMOL (Fr. 1.50 et Fr. 1.-) enlève la couleur sans altérer l'étoffe.

Une étoffe bleu marine peut, par exemple, être teinte en beige.

BRAUNS est la plus importante fabrique de Couleurs de ménage du monde entier.

Mise de bétail

Le soussigné exposera en mise publique, devant son domicile, à VAUDERENS, mercredi 25 avril, dès midi précis, son bétail, soit : 1 jument de 5 ans, garantie sous tous rapports, 10 mères-vaches velées et reportantes, 2 génisses de 2 ans, 1 génisse d'un an, 1 taurillon de 15 mois, bon pour la reproduction et 6 veaux de l'année.

Favorables conditions de paiement.

L'exposant :

RICHOZ Albert.

Un Cadeau !!

d'une valeur de 10 fr. est offert à tout acheteur d'un vélo neuf, élégant, solide et bon marché.
SAUDAN Fils, BULLE, près de l'usine Bochud.

A LOUER grand jardin

en ville. S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P. 7202 B.

Notre Chef

de cuisine vous démontrera l'emploi pratique de l'excellente graisse beurrée

PALMINA

Venez goûter nos petits

Gâteaux Gratuits

à BULLE

- Chez M. P. Dubas, vendredi, le 20 avril.
- » M. Eugène Crotti, samedi, le 21 avril.
- » M. Nicolas Gex, lundi, le 23 avril.

à BROC

- Chez MM. Dématraz & Brodard, mardi, le 24 avril.
- » M. Fernand Barras, mercredi, le 25 avril.

Huileries SAIS, Zurich.



La constitution de l'eau de St-Barthélemy la classe parmi les eaux minérales alcalines faibles (comme, par exemple, les eaux d'Évian et de Montreux). Elle donne par conséquent une excellente eau de table, supportée admirablement par les estomacs débilités, et exerce, au point de vue thérapeutique, une influence favorable sur les fonctions de l'estomac, de l'intestin, du foie et de la vessie. Ce genre d'eau est prescrit avec succès contre les digestions difficiles, pesanteurs, crampes et renvois qui accompagnent la dyspepsie, contre les fermentations anormales, la constipation, les engorgements du foie, les néphrites, les calculs vésicaux, le rhumatisme, la gravelle, le diabète, etc. Débit de la source: 15 1/2 millions de litres, par an.

A VENDRE automobile

faute d'emploi à l'état de neuf, avec 6 roues, pneus tout neufs, lumière et démarrage électriques. Occasion exceptionnelle. S'adresser par écrit, sous P. 847 B. à Publicitas, BULLE.

Bon cheval

A VENDRE à bas prix à choix sur deux, un cheval ou un jument chez B. HENCHOZ-ROCH, La Frasse, CHATEAU-D'ŒX. — Téléphone 107.

Abonnez-vous à „La Gruyère“.

GRANDE MISE DE MACHINES AGRICOLES, CHÉDAIL.

L'Office des Faillites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, au plus offrant, le mercredi 25 avril cri, dès 10 heures du matin, devant le domicile des Frères BOVIGNY, à RIAZ :

- 1 char à pont, 1 char de 16 lignes avec caisse et couvert, 1 char à échelles, 1 char à fumier, charrettes, brouettes, luges avec chenaquets, pompes à purin, 1 rateau-fane, 1 faneuse, 1 faucheuse avec peigne à foin et regain, 1 buttoir, 1 herse à prairie, 1 charrette, 1 hache-paille, 1 char à ressorts, 1 pressoir et broyeur à fruits, 1 caisse à gravier, crible, 7 harnais dont deux pour la flèche, harnais pour vaches, établi de menuisier avec outils, faux, fourches, râtaux, pelles, haches, chaînes et serroirs, 1 bidon à lait de 40 litres, 3 chaudières de 100, 60 et 35 litres; 500 cordes à paille, cordes à foin, chamonix, 5 ovales de 1300, 1050, 300, 180, et 158 litres, etc., etc.

Paiement comptant.

OFFICE DES FAILLITES, BULLE



ABONNÉ
Suisse
Etranger 1
payable
Prix du nu
On s'ab
bureau
moyennant

Après

J'attends
nombrable
tentat.
Le cortège
breuses repr
cisme fait d
re, aux son
une synthè
aux dignita
avanguardis
ciste éclate
tends derriè
« Giovinez
bellezza ». (de beauté).
Tout à co
riers se per
Et puis le s
lence angoi
Le chemi
part du Dô
que débouch
bles-fils-de
Frères min
toute la nuit
nocents.
Ils les pr
mes désarm
sur le pavé
aux regard
l'espérance.
te de l'élev
Voie, la Vè
sial vient ex
« De prof
Après... C
de jamais
L'armée
des siens :
tristesse se
des soldats
bustes et fi
Un frisso
Cinq chev
Un cercuei
qui était de
Voici le de
tre soldat,
la bombe
sa sœur, pe
cher son vi
Deux aut
deux milic
Et puis,
mence.
Voici le
sûreté : un
politain. Je
des yeux d
Tout est
les cercuei
Des fleu
cons, comm
Soudain,
chevaux so
blanches. I
est le cerc
lui d'un en
vera.
Jean-Lot
agée de hu
qui en av
Jean-Lot
coup. Le p
pital, pour
Au docteu
recommand
suppliante
« Douce
fait tellem
ques heur
Les trois
distance.
On ne p
Près de
mouvement
fleurs sur
Une pay